



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Équipement

Montreuil, le 15 juin 2023

FORMATION PROFESSIONNELLE

DES MANQUEMENTS GRAVES !

Le 5 juin 2023, la CGT était reçue par la Direction dans le cadre d'un dépôt de DCI. Qu'elle soit initiale ou de perfectionnement, la formation assure le maintien des connaissances et des éléments essentiels à la production.

La Direction annonce des économies sur la formation. Quid de la sécurité ? des connaissances techniques de nos métiers ?

La Direction n'a rien retenu de la catastrophe de Brétigny !

Pour la CGT, la fin du maillage du territoire avec la fermeture des centres territoriaux de formation participe bien à un sous-dimensionnement en termes de places.

Quelques exemples : hier, formés sur le site de Saint-Duen, les soudeurs sont aujourd'hui formés sur le site de Bègles. Seuls deux des dix cabines de soudage sont opérationnelles. **Résultat : des cheminots qui sont en attente de formation depuis près d'un an !**

Sur le site Saint-Priest, le campus est déjà sous-dimensionné. Les maquettes et ateliers nécessaires aux formations ne trouvent pas de place. Des formations SEG et caténaire sont transférées sur Nanterre. Or, ce campus est en sous-effectif chronique de 30 formateurs.

On fait bouger les lignes ! Allons plus loin !

La Direction propose de maintenir le site de Marseille, de le renforcer par l'arrivée de 3 à 4 formateurs SE. Elle annonce réouvrir l'école d'Amiens et être en recherche d'un responsable et de formateurs. De plus, elle compte passer de 1,5 formateur EALE aujourd'hui à 4. Tous les postes SEG sont couverts à Bègles, 2 sont manquants à Saint-Priest pour être complet sur les besoins en campus.

La Direction se retrouve contrainte de réouvrir des sites en régions. Mais il faut aller plus loin !

Aujourd'hui, les besoins de formation au niveau du SE sont énormes. La Direction annonce un recrutement au SE en 2023. Pour la CGT, la Direction n'est pas à la hauteur ! Comment assurer la sécurité des installations alors que la formation ne suit pas !

En 2020, la Direction ambitionnait de devenir la référence en formation ferroviaire en France. Elle n'était pas fermée à former des cheminots d'entreprises extérieures. Les ambitions semblent revues à la baisse ! Comment prétendre l'excellence et se retrouver en difficulté pour former ses agents !

Des évolutions inquiétantes !

La Direction persiste avec un changement du contenu de la formation avec une formation par bloc de compétences et non plus sur la globalité du métier. La CGT insiste sur l'importance d'avoir des formations qui prennent en compte le contenu propre des métiers et des gestes métiers.



La simplification des méthodes pédagogiques ne peut être le but recherché de toute formation. Les supports « modernes » doivent être organisés à partir des besoins exprimés par les cheminots et de ceux liés aux impératifs de maîtrise permanente de la sécurité et des connaissances techniques.

La Direction avoue qu'il y a un vrai sujet sur le manque d'attrait et de reconnaissance du métier de formateur. Devenir formateur ne peut être vu comme un frein voire un piège sans aucune perspective !

La CGT revendique :

- le maintien et la réouverture de centres de formation régionaux ;
- la réinternalisation de l'ensemble des formations ;
- une formation et un accompagnement de haut niveau pour les alternants ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des formateurs et des stagiaires ;
- un meilleur déroulement de carrière, par une réelle prise en compte lors des notations ;
- la nomination à la position de rémunération 21 de la grille CGT (niveau 6) des agents formateurs à la position 17 de la grille CGT (niveau 5) validée par les DU au bout de 3 ans ;
- la création d'une indemnité, pour les formateurs animateurs, à la position 17 de la grille CGT (niveau 5) et la reconnaissance dans le cursus professionnel en tant que poste encadrant des formateurs animateurs.

